

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 23 mars 2018</b>	<b>N° 2018-161</b>

Convocation du 16 mars 2018

Aujourd'hui vendredi 23 mars 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Brigitte TERRAZA à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS  
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Daniel HICKEL  
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI  
M. Pierre LOTHAIRES à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET  
Mme Arielle PIAZZA à Mme Cécile BARRIERE  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Virginie CALMELS à M. Alain CAZABONNE à partir de 11h35  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCOTTE à partir de 13h25  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA à partir de 12h52  
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h05  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h25  
Mme Anne BREZILLON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h07  
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 11h00  
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 11h00  
M. Vincent FELTESSE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 13h40  
M. Marik FETOUH à Mme Magali FRONZES à partir de 12h20  
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h05  
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST à partir de 10h40  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h35  
M. Eric MARTIN à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h00  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 23 mars 2018</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction appui administrative et financière DGVF</b>	<b>N° 2018-161</b>

---

## Arc-en-rêve - Subvention de fonctionnement 2018 - Convention - Décision - Autorisation

---

Monsieur Michel DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

### 1. *Présentation*

Arc en rêve centre d'architecture mène depuis 1981 un projet de sensibilisation culturelle centré sur la création architecturale contemporaine élargie à la ville, au paysage et aux territoires de l'habité, pour ouvrir le regard sur le monde en mutation.

Le programme d'arc en rêve de référence internationale et d'implication locale s'articule autour de la mise en œuvre d'expositions, conférences, débats, éditions, animations avec les enfants, séminaires pour adultes, visites de bâtiments, parcours urbains, et des expérimentations sur le terrain de l'aménagement.

### 2. *Bilan de l'année 2017*

L'année 2017 a été marquée par le paysage, thème de la saison culturelle et d'Agora.

#### **Expositions dans la Grande galerie**

- *Landskatinganywhere* (du 27 juin au 15 octobre). Cette exposition traite de la pratique du skateboard et de ses relations avec l'architecture et la ville,
- *Schweizweit* (du 9 novembre 2017 au 25 février 2018). Cette exposition traite de l'architecture récente en Suisse.

#### **Expositions dans la Galerie blanche**

- *Legopolitain* (du 2 mai au 30 juillet 2017). Il s'agit d'une expo-atelier, en partenariat avec Lego.
- *Infidélités créatives* (du 14 septembre au mois de janvier 2018, dans le cadre d'Agora). Il s'agit d'une exposition consacrée à l'agence berlinoise **Topotek1** qui développe l'idée séduisante de la quête de jardins et de paysages du monde contemporain.

### **Journées nationales de l'Architecture 2017**

Cet événement a été spécialement organisé pour les Journées nationales de l'Architecture dans la grande nef du 13 au 15 octobre 2017.

### **Colloque national Architecture et pédagogie**

Ce colloque, qui s'est tenu les 23 et 24 novembre à Bordeaux, est consacré à la pédagogie en matière d'architecture développée à l'attention des enfants et des jeunes tout particulièrement en milieu scolaire.

### **Publication du livre Constellation.s**

Publication en deux versions française et anglaise, co-éditée avec Actes Sud. L'ouvrage propose un retour en 800 pages sur l'événement 2016, les 2000 m<sup>2</sup> d'exposition et sur l'ensemble des rencontres qui se sont déroulées pendant l'été 2016.

### **3. Programme prévisionnel 2018**

Pour l'année 2018, outre l'activité permanente notamment celle dédiée à l'activité éducative et aux conférences, plusieurs expositions sont envisagées :

- une exposition du 30 mai au 28 octobre consacrée à Wang Shu et Lu Wenyu, architectes,
- Bangal Stream, de décembre 2018 à mars 2019, première exposition mondiale consacrée à l'architecture du Bangladesh,
- une exposition dans la galerie blanche consacrée à Jacques Hondelatte, architecte de Bordeaux.

L'intégralité du programme prévisionnel 2018 est détaillé en annexe 1 à la convention.

### **4. Plan prévisionnel de financement**

Depuis 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole, participe au financement du centre. Pôle régional de ressources pour l'architecture et le design, le fonctionnement d'arc en rêve s'appuie aussi sur des partenaires privés.

Pour rappel, notre Etablissement public a apporté son soutien à Arc en rêve en 2015 à hauteur de 475 000 €, en 2016 à hauteur de 451 250 € et en 2017 pour un montant de 428 688 €.

Pour l'année 2018, la subvention s'élève à 407 253 € pour un montant de charges prévisionnelles de 1 502 469 € (soit 27%). Le budget prévisionnel est présenté en annexe 2 à la convention.

### **5. Indicateurs financiers**

	Budget 2018	Budget 2017	Budget 2016
Charges de personnel / budget global	54.33 % (816 355 / 1 502 469)	57.39 % (986 338 / 1 718 488)	51 % (912 853 / 1 795 446)
% de participation de BM / Budget global	27 % (407 253 / 1 502 469)	25% (428 688 / 1 718 488)	25 % (451 250 / 1 795 446)
% de participation des autres financeurs / dépenses prévisionnelles	56.27 % (845 493 / 1 502 469)	67.39% (1 158 250 / 1 718 488)	65% (1 175 186 / 1 795 466)

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la demande formulée par Arc en rêve le 6 juillet 2017,

**VU** l'avis de la commission d'examen des subventions du 25 octobre 2017,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** le rôle joué par Arc en Rêve Centre d'architecture dans la diffusion de la médiation de la culture architecturale et urbaine sur le territoire métropolitain,

**ET CONSIDERANT** la volonté de Bordeaux Métropole de soutenir les actions de cette association compte tenu de la convergence d'intérêt sur les objectifs poursuivis,

### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 407 253 € en faveur de l'association Arc en rêve pour la réalisation de son programme d'actions 2018,

**Article 2** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 - Article 65748 - Fonction 515.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur JAY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 mars 2018

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>6 AVRIL 2018</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Michel DUCHENE
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>6 AVRIL 2018</b>	